



TOUS EN GREVE LE 14 MARS !

Les agents réunis avec leurs organisations syndicales Solidaires, FO, CFTD et CGT ont décidé lors des HMI organisées sur les sites, d'être tous dans l'action le 14 mars 2019.

ILS ONT RAISON !

L'EXISTENCE MEME DE LA DGFIP EST EN DANGER !

Avec le projet de loi de transformation de la fonction publique et la signature par la DGFIP de son contrat pluriannuel fin avril, le gouvernement s'apprête à démembrer la DGFIP.

Le projet du gouvernement de géographie revisitée va exploser les structures et supprimer de nombreuses implantations « réelles » au profit de « permanences aléatoires ».

Pour exemple, la direction de Vendée a dévoilé son projet triennal : suppression de 100 emplois en 3 ans. Le maintien d'1 seul SPF, 2 SIE, 2 SIP, suppression des 22 trésoreries pour ne garder que 3 « back-office », création de 2-3 agences comptables. Un pôle unique de contrôle fiscal est envisagé et le devenir du PRS est incertain. Idem pour les DDFIP du Cher ou des Hautes Pyrénées.

Qu'en sera-t-il pour la DDFIP du 61 ?

Ces projets sont bien avancés mais aucune information ne filtre, car la direction impose une véritable omerta sur le sujet.

Partout, le démembrement de la DGFIP est engagé comme en témoigne l'extension des agences comptables avec détachement d'office des agents des trésoreries, le projet d'agence nationale du recouvrement...

ET BIEN-SUR TOUJOURS, SUPPRESSIONS D'EMPLOIS, ATTAQUES CONTRE LES STATUTS...

Tous les services sont touchés par les manques d'effectifs et les restructurations.

Les destructions d'emplois d'ici 2022 pourraient être, selon la presse, de l'ordre de 18 000 à 25 000 au sein de notre administration.

Un véritable plan social à la DGFIP.

L'avant-projet de réforme de la Fonction Publique : une bombe contre nos statuts.

Pour permettre les restructurations, l'administration remet en cause les droits et garanties des agents : perte de la garantie de maintien à résidence en cas de restructuration, transfert d'office des fonctionnaires en CDI aux entreprises privées qui reprendraient des missions de service public !

Les mutations ne passeront plus par les CAP ouvrant ainsi la porte à l'arbitraire, avec la mise en place de détachement d'office dans d'autres fonctions publiques (hospitalière ou territoriale), de procédure de rupture conventionnelle ... la porte est grande ouverte aux apprentis sorciers !

FACE A CES ATTAQUES SANS PRECEDENT, L'HEURE EST A LA MOBILISATION

C'EST POSSIBLE

NOTRE AVENIR SERA CE QUE COLLECTIVEMENT NOUS EN FERONS.

C'est pourquoi l'intersyndicale Solidaires, FO, CFDT et CGT 61 appelle l'ensemble des agents de la DDFIP 61 à se joindre à ces contestations sur les revendications :

RETRAIT DU PROJET DE LOI DE DEMANTELEMENT DE LA FONCTION PUBLIQUE ET MAINTIEN DE NOS STATUTS !

MAINTIEN DE L'ENSEMBLE DE NOS MISSIONS AU SEIN DE LA DGFIP : AUCUNE EXTERNALISATION, AUCUN TRANSFERT !

RETRAIT DU PLAN DE DEMANTELEMENT DE LA DGFIP, MAINTIEN DE TOUS LES SITES !

EMBAUCHE DE FONCTIONNAIRES STATUTAIRES EN NOMBRE SUFFISANT POUR REMPLIR TOUTES NOS MISSIONS !

ARRET DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS !

RECONNAISSANCE DU PROFESSIONALISME DES AGENTS

notamment par le dégel du point d'indice et l'attribution d'une prime pérenne de 200 € pour tous

JEUDI 14 MARS 2019 :

APPEL A LA GREVE ET RASSEMBLEMENTS DEVANT LES SITES D'ALENCON (cité administrative), ARGENTAN (SIP-SIE), DOMFRONT, FLERS, MORTAGNE...dés 9 H.